EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **09 février 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **neuf février deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 02 février 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Simon POURRET, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Christian PORTEFAIX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Philippe BOHELAY à Jérôme GODARD, Isabelle LAVEST à Christine DULAC-ROUGERIE, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Pierre LAVIGNE à Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pierre MIQUEL à Magali GALLAIS, Florent NARANJO à Marianne MAXIMI, Nicole PRIEUX à Sylviane TARDIEU**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE**

Absent(e)s : **Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

Secrétaire : **Marianne MAXIMI**

Madame Valérie BERNARD arrive pendant la présentation de la question N° 2 (fin du pouvoir donné à Madame Cécile AUDET).

Rapport N° 18

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions de fonctionnement, sur présentation d'un projet, à laquelle les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 2 750 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

LOUS VEILHADOURS LIMOUSINS

L'association a pour objet de rechercher et de mettre en valeur les caractères spécifiques, les usages, les traditions, la culture du folklore et du terroir Limousin ainsi que celle des provinces du Massif central.

Budget annuel global de l'association : 1 540 €
Montant accordé par la Ville en 2017 : 500 €
Subvention sollicitée : 500 €
Subvention proposée : 500 €

ASSOCIATION KHMÈRE DE CLERMONT-FD (AKCF)

L'objet de l'association est de :
- créer des liens amicaux entre les Khmers résidants dans la région de Clermont-Ferrand
- s'entraider et résoudre les problèmes
- préserver la culture et la civilisation khmères

- collaborer avec tous les organismes contribuant au maintien et au développement du patrimoine culturel khmer et à la survie de la culture et de la civilisation khmères.

Budget annuel global de l'association : 2 630 €
Montant accordé par la Ville en 2017 : 500 €
Subvention sollicitée : 500 €
Subvention proposée : 500 €

DANSONS L'AUVERGNE

L'objet de l'association est la promotion et la transmission des folklores et des traditions d'Auvergne avec une ouverture sur la danse et la musique traditionnelle de bal. L'association a participé à 5 grandes manifestations en 2017.

Budget annuel global de l'association : 2 790 €
Montant accordé par la Ville en 2017 : 500 €
Subvention sollicitée : 500 €
Subvention proposée : 500 €

PINCEAUX EN LIBERTÉ

L'objet de l'association est de maintenir les contacts humains, faciliter la créativité, l'entraide, l'information et organiser des loisirs à partir d'activités de peinture et de tableaux en relief. Son activité principale est la création et la réalisation de peintures sur porcelaine qui font l'objet d'une vente annuelle permettant à l'association d'avoir des ressources de fonctionnement.

Budget annuel global de l'association : 10 998 €
Montant accordé par la Ville en 2017 : 900 €
Subvention sollicitée : 900 €
Subvention proposée : 900 €

CENTRE AGAPE

L'objet de l'association est de promouvoir toutes activités éducatives, sociales et culturelles sous forme de cercles d'adultes (groupes de gymnastique volontaire, activités nouvelles, randonnées pédestres, conférences, visites guidées, dimanches d'accueil, club de lecture, sorties culturelles...) Le Centre mène également des actions de solidarité avec la Banque Alimentaire.

Budget annuel global de l'association : 45 071 €
Montant accordé par la Ville en 2017 : 350 €
Subvention sollicitée : 350 €
Subvention proposée : 350 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 19 février 2018

Le Maire,

Olivier BIANCHI